

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du vendredi 22 novembre 2024

Date de convocation : 14 novembre 2024	Nombre de membres { présents : 43 absents : 40
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 29 novembre 2024	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 43  
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2024-23  
Abstentions, blancs ou nuls : 0

**OBJET : Affectation des aides du FACÉ**

L'an DEUX MIL VINGT-QUATRE, le VINGT-DEUX du mois de NOVEMBRE, vendredi à 9 heures 30 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 14 novembre 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 43 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON  
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente  
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons  
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons  
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans  
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire  
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts  
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron  
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha  
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade  
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac  
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU  
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers  
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac  
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie  
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'île de Ré  
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie  
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts  
M. MACHEFERT Jacques, suppléant de M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE  
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons  
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT

M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers  
M. THULEAU Gilbert, suppléant de M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN  
M. AVRILLAUD Laurent, suppléant de M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire  
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage  
M. GARDEY Sébastien, suppléant de M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac  
M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères  
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER  
M. BARIBAS Patrick, suppléant de M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts  
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY  
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE  
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER  
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes  
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes  
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon  
M. de LANDAU Bernard, suppléant de M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente  
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 40 délégués.

M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'île d'Oléron, excusé  
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT  
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac, excusé  
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély, excusé  
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé  
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade  
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé  
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac, excusé  
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES, excusé  
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes  
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente, excusée  
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER  
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN, excusé  
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha, excusée  
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans  
M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade  
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'île d'Oléron, excusé  
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord  
Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée  
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD  
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, excusé  
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon  
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'île de Ré, excusé  
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans  
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé  
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé  
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage, excusé  
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'île de Ré  
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ, excusé  
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES  
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE  
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES, excusé  
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers, excusé  
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac  
M. VENNÉ Gilles, délégué du canton de Matha, excusé  
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage, excusé  
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité moins une abstention.

M. le Président rappelle que le volume d'aide maximum alloué par le Fonds d'aide aux collectivités pour l'électrification (CAS FACÉ) à chaque collectivité maître d'ouvrage du réseau public d'électricité est établi sur la base d'un inventaire des besoins du réseau dressé tous les deux ans (au mois de juin des années impaires). L'aide correspond à 80 % du montant HT des opérations éligibles.

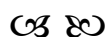
Depuis 2011, la dotation du FACÉ au SDEER est la suivante :

2011	5 843 500 €	
⋮	⋮	
2020	3 571 000 €	(ramenée à 3 308 200 €)
2021	3 559 500 €	(ramenée à 3 092 800 €)
2022	3 732 000 €	(ramenée à 3 032 600 €)
2023	3 001 000 €	(ramenée à 2 428 543 €)
2024	4 063 600 €	

L'aide proposée par le FACÉ en 2024 devra être consommée dans les trois ans par le SDEER. Le 8 avril 2024, le Comité syndical a dédié cette aide au programme ER 2024 qui devrait être exécuté au cours des années 2024, 2025 et 2026. Le Comité syndical en avait décidé de la même manière, *mutatis mutandis*, pour les dotations des années précédentes.

Pour faciliter la consommation des subventions du FACÉ, M. le Président propose au Comité que, pour les dotations des programmes 2020 et ultérieurs, les fonds du FACÉ soient engageables par le SDEER sans distinction des programmes de travaux du SDEER, mais dans la simple limite des volumes programmés annuellement par le Comité syndical pour les opérations subventionnées par le FACÉ. Pour mémoire, ces montants sont les suivants :

- Pour le programme ER 2020 : 6 277 146 € (cf. délibération du 13 avril 2021) ;
- Pour le programme ER 2021 : 5 566 000 € (cf. délibération du 4 avril 2022) ;
- Pour le programme ER 2022 : 5 290 750 € (cf. délibération du 3 avril 2023) ;
- Pour le programme ER 2023 : 5 490 250 € (cf. délibération du 8 avril 2024) ;
- Pour le programme ER 2024 : 6 504 500 € (cf. délibération du 8 avril 2024).



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Approuve la proposition qui lui a été faite.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

Le Président,  
François BRODZIAK

Le secrétaire de séance,  
Jean-Luc FOURRÉ,  
Vice-président